N° 6 — 15e Année | CINQ CENTIMES LE NUMÉRO | (16 Nivôse An 111) | Mardi 6 Janvier 1903

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 0 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Elections Sénatoriales du 4 Janvier 1903

RÉSULTATS

LIRE PLUS LOIN :

Le parricide de Clary : Détails complets.

Un homme tamponné à Denain.

Les Elections Sénatoriales

NORD

Premier tour

Inscrits : 2438 — Votants : 2417
Majorité absolue : 1209

M. A. Potié, rad., candidat du Congrès Républicain	1101	v.
E. Scrive, clérical	832	»
Debierre, rad.-social.	259	»
Delory, candidat du P. O. F.	101	»
Delesalle, social. indép.	99	»
Eloir, cand. agricole	24	»
Delemer, clerical	4	»

IL Y A BALLOTTAGE

Deuxième tour

Inscrits : 2438 — Votants : 2411
Blancs et nuls : 68 — Suff. exprimés : 2343
Majorité absolue : 1172

MM. A. Potié,	1432	voix
E. Scrive.	814	»
Delesalle,	56	»
Delory,	29	»
Debierre,	19	»
Delemer,	9	»

M. POTIÉ EST ÉLU

Il s'agissait de remplacer M. Géry LEGRAND, décédé, qui avait été nommé pour la première fois le 21 Juin 1888 au second tour de scrutin par 1194 voix contre 1069 au Général LHERILLIER, réactionnaire, et 78 à M. Alfred GIARD, socialiste.

***

LES ÉLECTIONS ANTÉRIEURES

La dernière élection sénatoriale en lieu le 3 janvier 1897. Elle comportait le renouvellement intégral de la représentation sénatoriale du Nord. Voici quels en furent les résultats.

Quatre listes étaient en présence :

Liste du « Progrès du Nord ». — Elle fut élue au premier tour. Elle se composait de MM. Léon Cissys, 1431 voix ; Maxime Lecomte, 1410 ; Alfred Girard, 1409 ; Théophile Depreux, 1394 ; J. Bte Trystram, 1377 ; Géry-Legrand, 1373 et Emile Dubois, 1348.

Liste des cercles radicaux-socialistes. — Docteur Catholette, conseiller municipal de Berlaimont, 63 voix ; Desbarbieux, ancien maire de Rumilly, 54 ; J. Dourges, cultivateur à Vred, 47. Les cercles radicaux socialistes avaient porté en même temps MM. Emile Moreau, Alfred Giard, colonel Sever et Stacs-Brame de la liste du Parti ouvrier.

Liste du Parti Ouvrier. — MM. Henri Carette, maire de Roubaix, 131 voix ; Cominchôtier, conseiller municipal et Fourmies, 122 ; Giard Alfred, professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes, 217 ; Emile Moreau, ancien député de Roubaix ; Julien Rossel, 417 ; colonel Sever, député de Lille, 195 ; docteur Stacs-Brame, adjoint au maire de Lille, 181.

Liste réactionnaire. — MM. Alfred Dupont, maire de Dunkerque, 808 voix — Joseph Morel, maire de Lallaing, ancien député, 786 — Félix Debaux, conseiller général de Cysoing, 780 — Ch. Rogez, conseiller général de Lille, 778 — Emile Bouillez, 777 — Lefebvre-Pontalis, ancien député, 775.

Il y avait 2.392 électeurs inscrits ; il y eut 2.387 suffrages exprimés.

C'est le décès de M. Géry Legrand, survenu au cours de l'année dernière, qui a provoqué l'élection d'hier.

Le 23 juin 1895, M. Depreux, républicain, avait été élu par 1439 voix.

Le 13 janvier 1892, M. Trystram, républicain, avait été élu par 1233 voix.

M. Maxime Lecomte avait été élu en janvier 1891; M. Géry Legrand en juin 1888; MM. Merlin, Cissys, Cirier, Screpel, Girard, en janvier 1888.

La représentation sénatoriale du Nord est républicaine depuis les élections du 5 janvier 1879, où MM. Jules Dutilleul, Massiet du Biest, général Faidherbe, Charles Merlin et Casimir Fournier remplacèrent les sénateurs de droite élus en 1876 et qui étaient MM. Jules Brame ; Malliet, comte d'Hespel, de Stapiande et Mauvage.

***

AUTOUR DU SCRUTIN

C'est par une journée grise, pluvieuse, qu'ont lieu les élections sénatoriales. Les grilles de la Préfecture s'ouvrent dès huit heures du matin. Afin de diriver les pas des MM. les délégués dans le Palais déporte mental, on a placé un peu partout des placards indicateurs, depuis la grille — devant laquelle a l'heure légale de l'ouverture du scrutin se pressent mélancoliquement quelques gardiens de la paix — jusqu'à la salle des Fêtes où a lieu le vote.

Ces tableaux contiennent, outre des indications générales sur l'élection, le moyen de savoir à quel bureau on appartient et enfin un avertissement sérieux, écrit en gros caractères, indiquant que seuls les délégués sénatoriaux peuvent pénétrer dans la Préfecture.

Dans la grande salle des Fêtes, latérale au boulevard de la Liberté, de grandes planches de bois, accrochées aux colonnes, portent les inscriptions suivantes :

1er bureau, du numéro 1 au numéro 240 ; 2e bureau, de 241 à 480 ; 3e bureau, de 481 à 720 ; 4e bureau, de 721 à 960 ; 5e bureau, de 961 à 1,200 ; 6e bureau, de 1,201 à 1,440 ; 7e bureau, de 1,441 à 1,680 ; 8e bureau, de 1,681 à 1,920 ; 9e bureau, de 1,921 à 2,160 ; 10e bureau, de 2,161 à 2,428.

Dans le fond de la salle, adossé aux baies donnant sur la place de la République, le bureau central a été installé sur une estrade drapée de tentures tricolores. Les bureaux de vote sont rangés parallèlement.

Au moment où nous arrivons, à huit heures, il n'y a dans la salle qu'une dizaine de délégués. Le bureau central doit être d'après la loi, présidé par le président du Tribunal civil de Lille ayant comme assesseurs les deux plus âgés et les deux plus jeunes délégués sénatoriaux. Ce sont MM. Victor Hennebaut, Adolphe Grau, Arthur Dalleine, Félix d'Hespel.

M. Dassonville insiste auprès des rares délégués présents pour qu'ils veuillent bien composer les bureaux partiels.

Ces braves gens ne demandent pas mieux que de siéger aux petites tables, mais ils ne sont pas assez nombreux, et dans la grainte de la corvée qui les menace, la foule des délégués s'abstient prudemment de pénétrer dans la salle.

MM. Charvier, chef de division, Desrousseaux, chef de bureau, qui ont méthodiquement préparé chaque bureau, font maintenant eux aussi la chasse aux délégués dévoués.

Quelques présidents de bonne volonté prennent place aux bureaux, ce sont MM. Wervquin, conseiller d'arrondissement, Lordan, adjoint au maire d'Haubourdin, Gombert, maire de Fournes, mais les assesseurs font défaut.

Le temps passe ainsi jusqu'à 9 heures ½.

Il y a alors une centaine de personnes dans la salle. Les bureaux peuvent enfin être constitués.

Composition des bureaux

Bureau central. — Président : M. Dassonville, président du tribunal de première instance de Lille — Assesseurs, MM. Hennebaut Victor ; Grau Adolphe, Dalleine Arthur, d'Hespel Félix, *Secrétaire* : M. Dupadt.

1er bureau : président, M. Werquin, conseiller municipal de Lille, conseiller d'arrondissement — Assesseurs, Lejeune Mullier, maire de Wasquehal ; Allaire Haag-Selosse.

2e bureau : président, M. Lordan, adjoint au maire d'Haubourdin — Assesseurs, MM. Blanquart Alfred, Vaillant Charles.

3e bureau : président, M. J. Gombert, directeur de l'école primaire supérieure de Fournes. — Assesseurs, MM. Haisbergue Victor, Carton Gustave, Dedrumez.

4e bureau : Président, M. Gruyelle, maire d'Emmerin — Assesseurs, MM. Brackers-d'Hugo, conseiller général ; Labbé, maire de Ronchin.

5e bureau : Président, M. Carton Emile, conseiller municipal de Loos. — Assesseurs, MM. Rousseau Adolphe, adjoint au maire de Roubaix. Dubois Edouard.

6e bureau : Président, M. L. Gombert, maire de Fournes. — Assesseurs : MM. Roussel, maire de Bauvin, Lesage, Louis Debuchy, maire de Noyelles.

7e bureau : Président, M. René Noë, conseiller municipal de Loos. — Assesseurs : MM. Vancoet ; Carpentier, conseiller d'arrondissement.

8e bureau : Président, M. Leclercq Alfred, conseiller municipal à Lambersart. — Assesseurs : MM. Leglay, conseiller général, Patein.

9e bureau : Président, M. Pabbe Lemire, député. — Assesseurs : MM. Barrois-Brame, Florent Binauld, conseillers généraux.

10 bureau : Président, M. Ch. Lefebvre, conseiller municipal d'Armentières — Assesseurs : MM. Pottier Henri, Lefebvre Jules.

Au moment où dix heures sonnent, M. Dassonville prononce les mots sacramentels : « Messieurs, le scrutin est ouvert ».

Des lors les délégués se présentent en foule pour voter. On les range en bon ordre devant leurs bureaux respectifs. Le délit commence et se continue sans incident.

A l'extérieur de la Préfecture le calme est calme. Les distributeurs de bulletins accomplissent leur tache en silence.

Quelques écriteaux portés à dos d'homme émergent de la foule. Ce sont les affiches de M. Scrive, un appel de M. Eloir et une convocation du Comité Debierre, annonçant qu'en cas de second tour de scrutin les radicaux et radicaux-socialistes se réuniront à deux heures, salle Fanyau, 20, rue de l'Orphéon.

La clôture du scrutin

Les escaliers de la Préfecture sont noirs de monde. Il est plus de midi quand le scrutin est clos.

Le dépouillement s'opère rapidement.

Le résultat, proclamé par M. Dassonville, ne donne lieu à aucune manifestation, car le ballottage était prévu par l'immense majorité des votants. La salle se vide lentement.

***

Avant le deuxième tour

Les réunions au « Progrès du Nord »

Aussitôt après la proclamation du premier tour de scrutin, de nombreux délégués se rendent dans la salle des fêtes du *Progrès du Nord*.

Dans l'assistance, nous remarquons M. Lozé, député de la 2e circonscription de Cambrai et M. Seulfort, président du Conseil général.

Celui-ci prend la parole et dans une chaude improvisation invite les délégués républicains à voter en masse pour M. Auguste Potié dont il fait un juste éloge.

Vers deux heures arrivent MM. Bersez, député de la 1re circonscription de Cambrai, et Dembin, député de la 2e circonscription de Douai.

Une nouvelle réunion est tenue. M. Bersez, dans un discours vibrant, recommande la discipline républicaine.

Il exhorte les délégués à voter pour le candidat du Congrès départemental, Auguste Potié, à faire bloc de toutes les voix sur son nom sans aucune compromission ni à droite, ni à gauche. Auguste Potié, républicain, demeurera toute sa vie républicain.

Au point de vue politique, il a donné des preuves et des gages de son républicanisme par tous ses votes au Conseil général et son élection au Sénat viendra grossir d'une unité la majorité qui a soutenu le ministère Waldeck-Rousseau et soutient le ministère Combes.

Au point de vue économique et agricole, on ne peut avoir un meilleur défenseur des intérêts de notre région que Potié, cultivateur, ancien président des Agriculteurs du Nord, qui a étudié et connaît à fond tous les besoins de notre région et qui saura les défendre avec une compétence et une conviction que nul ne peut mettre en doute.

« Je fais donc appel, dit M. Bersez, aux sentiments démocratiques des délégués sénatoriaux. à la discipline républicaine et je leur demande instamment de mieux la respecter qu'elle ne la jamais été dans l'arrondissement de Lille, où toujours nous avons eu et avons encore le regret de constater des divisions de nature à faire le jeu des partis extrêmes. Donc, assez de divisions, tous au drapeau, et que tout le monde vote pour le candidat du Congrès républicain, pour Auguste Potié, celui qui, ce soir, sera le sénateur du Nord. »

Il se déclare très heureux que les réactionnaires soient entrés en lutte. La candidature Scrive a démontré à tout le monde qu'il n'y avait aucune entente pas plus dans cette élection que jamais, avec les réactionnaires. Au surplus le parti républicain a le droit et la force pour lui et il est assez puissant dans le département du Nord pour aller à la bataille sans alliance d'aucune sorte, ni à droite, ni à gauche.

La réunion de l'Orphéon

A 2 heures de l'après-midi a eu lieu dans la salle de l'Orphéon, une réunion des amis de M. Debierre. 80 personnes y assistaient. M. Defontaine, président, assiste de MM. Dufour et Mouriaux. Une conversation s'engage entre les différentes personnes présentes pour savoir si, au point de vue de la discipline républicaine, M. Debierre a le devoir de retirer sa candidature au 2e tour. Ce dernier est prêt à le faire, mais il estime que dans l'ordre du jour de désistement, il serait bon d'indiquer à M. Potié son devoir républicain au Sénat. Finalement on vote l'ordre du jour suivant qui est communiqué au *Progrès du Nord* et que nous publions ci-dessous :

« M. Debierre, tout en protestant contre l'organisation du Congrès et l'attitude du *Progrès du Nord*, respectant la discipline républicaine, se désiste au second tour de scrutin, en faveur de M. Auguste Potié, contre le candidat de la réaction cléricale. »

(Décision prise à l'unanimité, après les déclarations de M. Debierre, par les délégués radicaux et radicaux socialistes réunis à l'Orphéon.)

Le Président de la réunion,
DEFONTAINE,
Député du Nord.

La réunion a duré une vingtaine de minutes.

***

LE DEUXIÈME TOUR

Le scrutin est réouvert à deux heures. A chaque minute, le nombre des délégués augmente et, comme il fait au dehors un temps affreux, la plupart des délégués demeurent dans la salle de vote où l'animation est grande.

M. Auguste Potié est très entouré et félicité. On commente sans passion aucune, tant la victoire républicaine est assurée, les affiches et placards apposés ou distribués au dehors. L'affiche de désistement de M. Debierre est collée vers trois heures aux alentours de la Préfecture.

Des hommes parcourent la foule portant de grandes affiches vertes avec ces mots : *2e tour : M. Emile Scrive maintient sa candidature.*

Les réactionnaires ont augmenté le nombre de leurs distributeurs qui offrent avec les bulletins de M. Scrive un suprême appel ainsi conçu :

Délégués sénatoriaux,

Etes-vous contents du gouvernement qui, par la Convention de Bruxelles, le projet du monopole du Falcool, vous menace dans vos intérêts et va ruiner notre région ?

Etes-vous contents du gouvernement qui expulse les Sœurs, ferme les écoles libres et vous fera payer les milliards que coûtera la guerre Française ?

Etes-vous content du gouvernement de Bloc, qui vous mène au socialisme, dont vous avez pu voir, au premier tour de scrutin, les progrès, et qui, demain, sera le maître du pays ?

Si oui, votez pour un candidat de la coalition radicale-socialiste ;

Si non,

Votez pour M. Emile Scrive, le seul candidat de l'opposition progressiste libérale qui défendra en politique que M. Ribot affirmait dernièrement à la tribune.

Un groupe d'électeurs progressistes et libéraux.

LE DÉPOUILLEMENT

Quand, à cinq heures précises, la sonnette présidentielle donne le signal de la clôture du scrutin, la foule est énorme.

Les premiers résultats connus permettent d'affirmer immédiatement la victoire de M. Potié. En moins de vingt-cinq minutes neuf bureaux ont terminé leur travail. Il manque les résultats du dixième bureau qui se font longtemps attendre au milieu de l'impatience générale. Tous les regards sont tournés vers le bureau central. L'accès est interdit, mais nous pouvons gravir l'escalier qui y conduit et de là dominer toute la salle. Une foule nombreuse s'y écrase littéralement, et la chaleur y est insupportable.

La proclamation des résultats

Enfin, à 5 heures 43 minutes, M. Dassonville se lève pour proclamer les résultats. Dès qu'il annonce le chiffre de voix obtenues par M. Auguste Potié, une longue clameur retentit : « Vive la République ! Vive Potié ! A bas la calotte ! »

Vainement le président cherche à calmer cette manifestation enthousiaste.

Les acclamations républicaines ne cessent plus et c'est, de guerre lasse, au milieu du bruit que M. Dassonville donne lecture des autres résultats.

A six heures, la foule des délégués se retire pour regagner précipitamment la gare sous la pluie qui tombe à verse.

En somme, le scrutin d'hier s'est accompli dans l'ordre le plus parfait, la correction la plus absolue régne et la plus louable courtoisie. M. Dassonville qui présidait pour la première fois ces imposantes assises politiques a apporté dans ces fonctions un tact charmant auquel les délégués de tous les partis ont rendu hommage.

Les éditions spéciales du « Progrès »

Après le premier et le second tour de scrutins les délégués sortaient à peine de la Préfecture où ils venaient d'entendre proclamer les résultats, que déjà nos vendeurs criaient les éditions spéciales du *Progrès du Nord* avec les chiffres des voix de chacun des candidats. Grâce à cette extrême rapidité d'information et d'impression nos numéros spéciaux ont obtenu un succès de vente considérable.

Victoire républicaine

M. Auguste Potié est élu, au second tour de scrutin, par 1.432 voix contre 812 à M. Emile Scrive. Cette victoire du candidat républicain était prévue. Nul, même parmi ses adversaires, ne la mettait en doute ; et il a fallu la scission regrettable qui s'est produite parmi les républicains, scission exploitée avec autant d'habileté que de malveillance intéressée par le *Réveil du Nord*, pour que cette élection provoquât d'aussi violentes et d'aussi passionnées polémiques.

On se demandait seulement : « M. Auguste Potié passera-t-il dès le premier tour de scrutin ? Quel nombre de suffrages réuniront chacun des autres candidats ? Quel sera le résultat de la campagne ardente menée par M. Debierre et ses amis ? Et, dans le parti socialiste, lequel des deux concurrents, de M. Delesalle ou de M. Delory, mettra l'autre en minorité ?

Disons, tout d'abord, que si M. Auguste Potié n'a pas été élu au premier tour, il a obtenu un nombre de suffrages dont il a le droit d'être fier, devançant de près de trois cents voix son concurrent le plus favorisé, M. Emile Scrive.

La masse des républicains a tenu à affirmer sa confiance dans ce démocrate sincère et convaincu, dans ce militant de la cause républicaine resté toujours fidèle, à travers vingt années de luttes difficiles, aux idées et aux convictions dans lesquelles il a été élevé. Elle a voulu le venger des attaques et des calomnies dont il a été l'objet, sans qu'on ait jamais pu apporter contre lui un grief fondé, un fait sérieux et précis, et qui étaient d'autant moins excusables qu'elles émanaient parfois d'amis politiques, et paraissaient dans un journal qu'il contribua à créer.

Elle a compris aussi que était le devoir républicain, l'impérieuse nécessité d'imposer à tous, au-dessus des préférences personnels et des inévitables désaccords sur des questions particulières ou sur des points de tactique, le principe de la discipline républicaine, sans lequel il n'y a pas de parti, et dont la méconnaissance ne peut qu'engendrer la défaite, la désagrégation et la ruine.

Elle a entendu signifier, enfin, à certains collectivistes et à leur chef que le Parti républicain ne leur permettait point d'intervenir dans ses affaires intérieures, qu'il n'avait pas plus à subir leur ingérence, qu'à se conformer à leurs instructions et à leurs ordres.

Le nombre restreint de suffrages réunis par le docteur Debierre, malgré les nombreuses sympathies personnelles qu'il a su grouper par ses services passés et par son infatigable activité, ont bien montré que était, à cet égard, le sentiment formel de l'immense majorité des républicains.

Rendons justice, toutefois, à M. Debierre et reconnaissons qu'après le premier tour de scrutin, surmontant une amertume bien naturelle, et qu'il n'a pu s'empêcher d'exprimer dans son manifeste de désistement, il n'a pas hésité à faire son devoir, et à recommander à ses électeurs de reporter leurs voix sur le nom de M. Auguste Potié.

Des deux candidats socialistes, c'est M. Delory qui l'a emporté d'une quinzaine de voix sur M. Delesalle. C'est peu ; mais, ce résultat a dû cependant tromper les espérances du chef du parti socialiste indépendant qui comptait infliger à son concurrent du P. O. F. un échec ayant son importance et sa signification.

Entre les deux scrutins, M. Delory s'est désisté purement et simplement ; M. Delesalle n'a fait connaître aucune décision. Ils ont encore obtenu, au second tour, un certain nombre de suffrages ; mais, beaucoup de leurs voix sont allées à M. Auguste Potié, ou se sont manifestées par des bulletins blancs.

***

La caractéristique générale de l'élection c'est le peu de changement qui s'est produit, depuis les dernières élections sénatoriales, dans les forces des divers partis. En six ans, comme on peut s'en convaincre par les chiffres de 1897, que nous reproduisons, chacun a conservé ses positions, sans gain comme sans perte appréciable.

Et cela doit appeler l'attention des républicains sur ce parti clérical, que certains sont trop volontiers portés à négliger, et qui reste toujours dangereux et menaçant.

C'est lui, nous ne devrons jamais l'oublier, qui est le véritable ennemi. C'est contre lui que nous devrons diriger nos efforts, au lieu de nous laisser aller à des discordes qui nous affaiblissent et nous exposent à sa redoutable offensive.

Un Parti ne peut exister sans une confiance généreuse entre tous ses membres ; sans de mutuelles concessions lorsque surgissent des différends ; et il n'est pas admissible qu'on se divise profondément et qu'on se traite en ennemis à la première divergence, et alors même que seraient justifiés les griefs qu'on croit pouvoir formuler contre tels ou tels de ses coréligionnaires politiques.

Discipline, solidarité, abnégation, tolérance et bienveillance réciproques, union : telles doivent être les règles de conduite des républicains, celles dont nous nous sommes toujours efforcés de ne point nous départir, et que tous doivent observer fidèlement si nous voulons que la belle victoire d'aujourd'hui ait d'aussi brillants lendemains.

Georges ROBERT.

DANS LES DÉPARTEMENTS

RÉSULTATS COMPLETS

Sénateurs à élire. 98
Elus au premier tour. . . . 73
Elus au second tour. . . . 20
Elus au troisième tour. . . 3

Sénateurs sortants réélus. — **MM. Emile Combes, Calvet, Paul Rouvier, Gayot, Renaudat, Rembourg, Emile Labiche, Vinet, Pochon, Gignet, Goujon, Gauthier (Ande), Mir, Villard, Hugot, Piot, de Sal, Delestable, Labrousse, Paulat, Girault (Cher), Grimaud, Vagnat, Millard, Parisot, Thorel, Olivier, Haugoumer des Portes, de Carné, de Thévenenc, Le Provost de Launay, Monsservin, Leydet, Peyiral, Veiten, Duchesne-Fournet, Tillaye, Turgis, Bernard (Doubs), Seillard, Louis Blanc, Maurice Faure, Desmons, Bonnefoy-Sibour, Francis Chaumes, Lacombe, Maézieux, Sébline, Macheres, Gérente, Dusolier, Denoix, Delobeau, Perquier, Pichon, de Cuverville, de Chamaillard, Frémont et Delpech, Fruchier, Pradal, Fougeirol, Coutant, Fagot, Ouvrier, Leydet, Dufourat, Renard, Gallier, Pons, Guyot.**

Sénateurs sortants non réélus. — **MM. Bisseuil, Buduel, de Casabianca, Farinole, Martell.**

Sénateurs qui ne s'étaient pas représentés. — **MM.** le général **Berenger** (républicain antiministériel), **Mezieu** (républicain antiministériel), **Jacques Bénard** (républicain antiministériel), **Laporte-Bisquit** (républicain antiministériel), **Monnier** (ministériel), **Léroux** (antiministériel) **Gailly** (antiministériel) et **Peaudecerf** (ministériel).

Sénateurs décédés — **MM. Borriglione, Laporte, Caduc et Delthil, ministériels ; Géry Legrand, antiministériel.**

Députés élus — **MM. Maurice Rouvier, Garnier, Gacon, Giacobbi, Ville, Chabrié, Lerisse de Monsiers.**

Anciens députés élus. — **MM. Henri Ricard, Limouzin-Lapianche, Fernand Crémieux, Andrieux, Boissy-d'Anglas.**

Ancien sénateur. — **M. Muracciole.**

Députés candidats battus. — **MM. Tréron, Chevonnat, Eugène, Muteau, Jules Roche.**

Anciens députés battus. — **MM. Fernand Faure, Chenel, Guéneau, Hanotaux, Castelin.**

***

Voici maintenant, au point de vue politique, les résultats connus :

Conservateurs et nationalistes	9
Radicaux, radicaux-socialistes, républicains ministériels (candidats du « bloc »)	64
Républicains antiministériels	23

Ces sièges gagnés

Allier (deux sièges), Alpes Maritimes (un siège), Ardennes (un siège), Cantal (un siège), Charente (quatre sièges), Charente-Inférieure (un siège), Corse (trois sièges), Côte-d'Or (un siège), Doubs (un siège), Gard (un siège), Nord (un siège).

Soit dix-sept sièges gagnés au total par les candidats du « bloc ».

Les sièges perdus

Aveyron (un siège), Basses-Alpes (un siège).

***

LE PREMIER TOUR

Série sortante

AIN
(3 sénateurs)
Inscrits : 888 — Votants : 883

MM.		
Goujon, sén. sort., rad.	722	Elu
Gignet, sén. sort., rad.	720	Elu
Pochon, sén. sort., rad.	705	Elu

AISNE
(4 sénateurs)
Inscrits : 1.460 — Votants : 1.440

MM.		
Sébline, sén. sort., résct.	863	Elu
Macheres, sén. sort., résct.	815	Elu
Maézieux, sén. sort., résct.	754	Elu
Gentelliez, agric., cons. gén., résct.	703	Elu
G. Hubert, anc. min., rép.	514	
Dupuy, maire de Vervins, anc. dép. rad.	439	
Maguin, cons. gén., rad.	412	
Coussonn, industriel, rad.	371	
Castelain, anc. dép., nat.	102	

ALLIER
(3 sénateurs)
Inscrits : 847 — Votants : 842

Gacon, dép. rad.	495	Elu
Boissier, rad.	374	
Ville, dép. rad.	371	
Cornu, sén. sort., rép.	236	
Chemel, anc. cons. gén., rép.	170	
Puguet, cons. gén., rad. soc.	140	
Soustelle, soc.	112	
Delarue, dép. rad.	111	
Aubel, maire de Néris, rép.	66	
Brisel, sén. sort., rép. ministé.	61	
Pacon, prof. au lycée Janson-Sailly rad.	15	
Divers	89	

Ballottage pour deux sièges.

ALPES (BASSES-)
(2 sénateurs)
Inscrits : 421 — Votants : 415

MM.		
Andrieux, anc. député, nation.	150	
Turribiliez, rad.	130	
G. Hubbard, dép., rad.	96	
Fruchier, sén. sort., rép.	88	
Gilfard, anc. cons. gén., rép.	67	
Aliemand, sén. sort., rad.	58	
Pélissier, cons. gén., rad.	53	
Paul Delombre, dép. anc. min., rép.	49	
Sicard, anc. dép., nat.	45	
Proal, anc. dép., nat.	41	
Roux, anc. dép., rad.	27	
Berengier, cons. gén., rép.	5	

(Ballottage pour les deux sièges).

ALPES (HAUTES-)
(2 sénateurs)
Inscrits : 345 — Votants : 339

MM.		
Vagnat, rad.	179	Elu
Grimaud, rép.	177	Elu
Euzière, dép. rad.	166	
Lussignol	34	

ALPES-MARITIMES
(3 sénateurs)
Inscrits : 396 — Votants : 395

MM.		
Rouvier, dép., min. des finances.	267	Elu
Sauvan, maire de Nice, rép.	[illegible]	
Lairolle, avoc. cons. gén. rép.	[illegible]	
Blanc, rad.	[illegible]	